



INFORMATION COVID-19 – CCAS DE NOGENT

Face à l'évolution de la pandémie de Covid- 19 en France et aux dernières mesures imposées par l'État, à l'instar de ce qui est fait pour le Plan Canicule, le CCAS de Nogent propose aux personnes âgées ou handicapées isolées de s'inscrire sur un registre nominatif.

Le CCAS durant toute cette période contactera alors régulièrement les personnes inscrites sur ce registre pour identifier les besoins et répondre au cas par cas avec les partenaires sociaux aux urgences.

L'inscription à ce registre se fera par téléphone au 03.25.31.85.77 ou par courriel au : ccas@villedenogent52.com